



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 7 / 0 9 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7099

1 Intitulé du projet

Construction d'une serre photovoltaïque pour maraîchage.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

AMARENCO Construction

Raison sociale

N° SIRET

5 3 7 8 9 7 8 1 1 0 0 0 2 3

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DIALLO

Prénom(s)

Yaye Mah

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagements	Installation photovoltaïque d'une puissance d'environ 1300 kWc. Opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 1 et 3 ha, et dont l'emprise au sol au sens de l'article R. *420-1 du code de l'urbanisme est de 13250 m ² maximum.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une serre à usage agricole d'une surface de 13205 m² avec une hauteur au point haut de 5 m. La serre est de type serre multi-chapelles asymétrique avec bardage en film plastique. Les pans sud des serres seront partiellement équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance totale de 1300 kWc soit 3528 panneaux.

Un bassin de rétention sera construit conformément à la réglementation relative à la loi sur l'eau. Son emplacement et son volume seront déterminés dans le cadre du dossier loi sur l'eau.

Deux locaux techniques de 30m² maximum chacun seront associés pour le fonctionnement de l'installation photovoltaïque (1 local poste de transformation et un local poste de transformation + poste de livraison).

Aucun travaux de démolition ne sont à prévoir.

Des terrassements seront nécessaires pour niveler le terrain avant la construction des serres (déblais/remblais)

4.2 Objectifs du projet

Projet de construction de la serre photovoltaïque dans la commune de Sainte-Pazanne (Loire-Atlantique 44).

Le projet de construction de cette centrale s'inscrit dans une volonté de développement de l'activité maraîchère et fruitière de l'exploitant de la parcelle M. ERAUD.

Pour cela, elle souhaite :

- . Développer le maraîchage sous serres
- . Augmenter sa production
- . S'offrir un outil de production
- . Diminuer l'utilisation de l'eau
- . Développer la transformation des légumes sur place pour générer plus de valeur ajoutée à leur production
- . Développer la cueillette, la vente à la ferme et la sensibilisation des citoyens

Pour cela, la société souhaite installer cette serre photovoltaïque. Le maraîchage se ferait en bio ou en raisonné.

Les serres, dont le financement serait assuré par la vente de l'électricité photovoltaïque produite, seraient un outil indispensable pour protéger les cultures des épisodes de grêle déjà connus par le passé et des maladies déjà rencontrées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

uniquement. Les travaux de défrichage seront réalisés hors période de nidification. Le chantier sera planifié et organisé en concertation avec l'exploitant agricole afin de ne pas impacter la production (travaux après récolte ou fauchage). L'emplacement de la base vie ainsi que de la zone de stockage sera défini avec l'exploitant agricole, en terrain privé.

Les travaux de terrassements sont considérés comme légers pour niveler le sol (pente du terrain <1%). La terre végétale sera décapée et mise soigneusement en dépôt sur site dans l'attente d'être régalée.

La structure des serres est en acier galvanisé. Elle repose sur son périmètre sur des longrines béton. Les fondations intérieures sont des plots béton. Les parois des serres sont en verre horticole. En toiture, les pans sud sont couverts en partie de panneaux photovoltaïques, et en partie de verre diffus permettant une meilleure répartition de la lumière à l'intérieur de la serre. Les pans nord sont en verre horticole. Les serres sont de volumes simple et constituées d'une succession de travées pré-assemblées en usine.

Seuls des engins légers de manutention et de travaux seront utilisés, engins récents et régulièrement entretenus répondant aux normes en vigueur.

Les déchets générés par le chantier seront triés et envoyés vers des filières adaptées pour traitement sous la responsabilité de l'entreprise productrice du déchet.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La serre va permettre d'optimiser la production maraîchère, en protégeant les cultures des intempéries (excédent d'eau, grêle), et des prédateurs (insectes et gros gibier). Elle vont créer un microclimat favorable à des récoltes plus précoces.

Les eaux pluviales interceptées par les constructions seront captées dans des chéneaux, puis pour partie stockées en réserve pour être réinjectées au milieu naturel via l'irrigation dans les serres, et pour l'autre partie rejetées au milieu naturel, sous réserve de faisabilité via l'étude à réaliser dans le cadre du dossier de déclaration Loi Sur l'Eau.

L'installation photovoltaïque va permettre de produire environ 1560 MWh/an d'électricité renouvelable. Elle est autonome dans son fonctionnement. Elle sera surveillée et suivie à distance. Environ 2 passages annuels sont à prévoir pour la maintenance préventive, en début et fin d'été, en fonctionnement normal.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la nomenclature Loi sur l'eau, au minimum pour la rubrique 2150. Un bureau d'études spécialisé est missionné pour réaliser le dossier Loi sur l'eau.

Les eaux pluviales stockées dans le bassin d'infiltration, seront rejetées directement dans le milieu naturel. Une étude agricole sera réalisée afin de justifier de la synergie entre l'activité agricole et la production d'électricité solaire

Le projet sera soumis à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Serre = 13205 m ² ; Local technique 1 = maximum 30m ² ; Bassin de régulation = maximum 700 m ² Superficie globale de l'opération :	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors ZNIEFF ZNIEFF II la plus proche est à 2.37 Km (Forêt de Machecoul)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat de végétation déterminant de zone humide n'a été identifié dans l'emprise étudiée. Comme indiqué au 1.2.8. du diagnostic écologique transmis, les données du réseau partenarial des données sur les zones humides ne recensent pas de zone humide connue à proximité.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les besoins en eau annuels estimé pour la serre PV de 13 190 m ² sont de 6 600 m ³ (5000 m ³ /ha). L'EARL possède une réserve d'eau de 2000 m ³ destinée à irriguer les parcelles de plein champ et les serres historiques. Cette réserve n'est pas suffisante pour irriguer la serre PV. De plus parcelle accueillant la serre PV est de l'autre côté de la D79. Une réserve est donc à créer à proximité de la serre PV.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur l'année la pluviométrie de Sainte Pazanne est en moyenne de 566 mm, soit sur 13 190 m ² , 7 400 m ³ d'eau pouvant être captés dans la réserve pour la serre PV dont 4 500 m ³ d'octobre à mars . La réserve d'eau devra être suffisamment grande pour capter la totalité de l'eau hivernale. Pour stocker les 4 500 m ³ collectables un bassin de 1500 m ² à 2000 m ² avec une profondeur de 3 mètres est préconisé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excédents dus aux excavations pour couler les fondations.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous n'envisageons pas de toucher ni aux haies, ni aux arbres existants. Un retrait de l'installation photovoltaïque sera fait afin de préserver les haies.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site natura 2000 à proximité.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de la toiture doit être classé en M1.L'installation sera conçue en respectant les prescriptions du guide de l'ADEME et du SER baptisé spécificités techniques relatives à la protection des personnes et des installations photovoltaïques raccordées au réseau. Et celui réalisé par l'union technique de électricité UTE C15-712 photovoltaïque. L'ensemble des mesures coupe feu et coupure d'urgence avec accès aux services d'urgence.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La maintenance de la centrale photovoltaïque entraînera des déplacements liés à la maintenance préventive et curative.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets seront les eaux pluviales. Elles seront collectées et redirigées vers de bassins d'infiltration. Ces aménagements seront fait en accord avec le dossier de loi sur l'eau.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une partie des eaux sera stockée et réutilisée pour l'arrosage des plantes sous serre. Précisons qu'un dossier de déclaration "Loi sur l'Eau" sera réalisé.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne une exploitation agricole, les déchets générés seront traités de la même manière que les déchets produits actuellement par l'exploitation.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à créer des serres sur des terrains actuellement exploités de façon conventionnelle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

En l'absence d'incidence prévue sur les zones humides, il n'est pas proposé de mesure correspondante.

les coléoptères saproxyliques, en particulier le Grand Capricorne, ont été prospectés dans l'emprise étudié. Les inventaires n'ont pas permis de mettre en évidence leur présence.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

Diagnostic écologique

✓

Notice agricole

✓

Notice paysagère

✓

✓

✓

DIALLO

Yaye Mah

Cheffe de projet développement



LAGRAVE

2 7 0 9 2 0 2 3